



Le risque de chute

Derrière le terme de chute se cachent plusieurs pièges pour les agents du SDIS :

- **la chute de plain-pied** : dérapage sur une surface mouillée, grasse ou glissante, dans une zone encombrée
- **la chute de hauteur** : d'un pylône des transmissions pour les techniciens radios des SDIS ou encore d'un toit ou d'une échelle pour les sapeurs-pompiers en intervention



Risques associés

- Blessure en tombant sur le sol aggravée par la hauteur
- Tomber sur un objet dangereux
- **Entraîner un autre agent dans sa chute**

Mesures générales de prévention

Plusieurs mesures de prévention existent :

- La **conception des lieux de travail** (sols glissants, marches isolées, câbles ou fils traversant les surfaces, points d'ancrage ou lignes de vie pour les travaux d'entretien sur les toitures ou les pylônes)
- **Ne pas courir dans les escaliers, ne pas sauter pour descendre des engins!**
- Veiller à ce que les **sols ne soient pas glissants et signaler lorsque vous procédez à leur nettoyage**
- **Signaler pour réparation les trous ou marches cassées**

En opération ou non, le **sens civique de chacun dans le rangement et la propreté** : « Une place pour chaque chose, chaque chose à sa place ».

Sorties et voies de circulation libérées de tout stockage.

Mesures générales de protection

Concernant le **domaine opérationnel** et, notamment les interventions, le sapeur-pompier ne pourra pas souvent compter sur les éléments de protection d'origine des bâtiments ou structures. **Lui resteront alors son bon sens et ses EPI!**

- Utiliser **SYSTÉMATIQUEMENT** le **LSPCC** sur les toitures lors des feux de cheminées, destruction de nid d'hyménoptères, bâchage...
- Poser une **main-courante** autour d'une cavité, **signaler** les zones dangereuses...
- **S'amarrer lors de l'utilisation des échelles aériennes** (ceinturon d'intervention et longe de maintien au travail ou autre dispositif équivalent)



Olivier P., un sapeur-pompier de 25 ans, est mort des suites de ses blessures après être tombé du toit de la piscine lors d'une intervention.

Ce sapeur-pompier professionnel est tombé de 5m du toit de la piscine municipale alors qu'il s'approchait d'un nid de guêpes pour le pulvériser d'insecticide. La victime, qui aurait glissé sur un dépôt vaseux dans une gouttière, a été transportée à l'hôpital où elle est décédée.



Les chutes représentent la deuxième cause d'accident du travail.
Le risque est trop souvent banalisé surtout par les sapeurs-pompiers.